

# PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE THIÉRACHE

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026



### Document de présentation

## SOMMAIRE

<b>I – CONTEXTE GÉNÉRAL.....</b>	<b>P.3</b>
A. Cadre juridique du DOB	
B. Présentation du PETR du Pays de Thiérache	
C. Fonctionnement du PETR du Pays de Thiérache	
D. Les instances consultatives du PETR du Pays de Thiérache	
E. Missions du PETR du Pays de Thiérache	
F. L'équipe du PETR du Pays de Thiérache	
<b>II – SITUATION FINANCIÈRE DU PAYS DE THIÉRACHE.....</b>	<b>P.7</b>
A. Estimation du Compte Administratif 2025	
B. Balance générale	
C. Structure et Gestion de la dette	
<b>III – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026.....</b>	<b>P.9</b>
A. Dépenses générales	
B. Evolution prévisionnelle des effectifs	
C. Planification/ Urbanisme / Aménagement du territoire	
D. Transition écologique	
E. Mobilité	
F. Rénovation du patrimoine	
G. Environnement	
H. Tourisme	
I. Programme LEADER	

## I. CONTEXTE GENERAL

### A. Cadre juridique du débat d'orientation budgétaire

La loi NOTRÉ du 7 août 2015 est venue préciser et renforcer les modalités de présentation et les conditions de débat concernant les orientations budgétaires des collectivités territoriales.

Le Débat d'Orientation Budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités soumises à cette obligation. Il permet d'informer les élus de la situation financière de la collectivité et de discuter des orientations budgétaires pour l'année à venir. Il doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Il se présente sous la forme d'un rapport qui doit comprendre :

- Les orientations budgétaires envisagées précisant la structure et les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes,
- Une présentation de la programmation des investissements envisagés de la collectivité,
- La structure et la gestion de la dette de la collectivité,
- L'évolution prévisionnelle de la structure.

Il doit obligatoirement être transmis aux Communautés de communes membres du PETER dans un délai de 15 jours suivant sa tenue. Il doit également être mis à la disposition du public au siège du PETER.

### B. Présentation du PETER du Pays de Thiérache

En application de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM, le Syndicat mixte du Pays de Thiérache a été transformé, par arrêté préfectoral du 27 octobre 2014, en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETER) du Pays de Thiérache. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le PETER du Pays de Thiérache fédère quatre Communautés de communes qui regroupent 160 communes, pour une population totale de 71 644 habitants.



#### **Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise**

**36 communes**

**16 804 habitants**

#### **Communauté de communes Thiérache du Centre**

**68 communes**

**26 850 habitants**

#### **Communauté de communes des 3 Rivières**

**26 communes**

**21 142 habitants**

#### **Communauté de communes des Portes de la Thiérache**

**30 communes**

**6 848 habitants**

Source : Fiche d'information FPIC Population : INSEE

## C. Fonctionnement du PETER du Pays de Thiérache

---

À la suite du renouvellement des instances communales et communautaires en 2020, le PETER du Pays de Thiérache est présidé, depuis le 18 septembre 2020, par **Monsieur Olivier CAMBRAYE**. Son administration repose sur plusieurs instances :

- **Le comité syndical**, organe délibérant du PETER, est composé de **17 délégués titulaires** désignés par les quatre Communautés de communes membres.
- **Le bureau**, constitué de **8 élus**, comprenant :
  - **Le Président**,
  - **Trois vice-présidents**, chacun en charge d'une délégation spécifique : *Planification et SCoT-AEC, Développement économique, Environnement*,
  - **Quatre élus représentant les Communautés de communes**, dont les présidents des Communautés de communes qui ne sont pas vice-présidents.
- **3 commissions thématiques**, dédiées aux enjeux suivants : *Planification, Mobilité et Habitat*.

## D. Les instances consultatives du PETER du Pays de Thiérache

---

Le PETER du Pays de Thiérache s'appuie également sur **deux instances consultatives** :

- **Le Conseil de développement territorial**, qui représente les acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Depuis peu présidé par **Monsieur Frédéric DERUMIGNY**, ce conseil, constitué sous forme associative depuis 2017, rassemble **une soixantaine de membres**. Il est consulté sur les grandes orientations du Pays et peut émettre un avis ou être sollicité sur toute question d'intérêt territorial. Chaque année, il rédige un **rapport d'activité**, présenté et débattu devant le **comité syndical du PETER**.
- **La Conférence des maires**, qui regroupe l'ensemble des maires des communes situées dans le périmètre du PETER. Elle est consultée lors de l'élaboration, de la modification ou de la révision du **projet de territoire** et doit se réunir **au moins une fois par an**.

## E. Missions et cadre stratégique de l'action du PETER du Pays de Thiérache

---

Conformément à l'article 5 de ses statuts, le **PETER du Pays de Thiérache** a pour vocation d'exercer, au nom des Communautés de communes qui le composent, **les missions d'études, d'animation et de coordination** nécessaires à la mise en œuvre de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif à l'échelle du territoire.

## Ses missions principales :

- **Élaborer et mettre en œuvre un projet de territoire,**
- **Mener des études et réflexions stratégiques** sur des thématiques clés : politique de l'habitat, transports (collectifs et à la demande), économie, environnement, technologies de l'information et de la communication, réseau de services,
- **Assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations** d'intérêt territorial, liées à l'aménagement, la valorisation du territoire, son patrimoine culturel et ses savoir-faire,
- **Porter et mettre en œuvre les dispositifs de contractualisation** avec l'État, la Région, le Département et l'Union européenne (notamment le programme **LEADER**),
- **Piloter des projets de coopération européenne**, en tant que chef de file, coordinateur ou partenaire pour le compte de ses membres,
- **Offrir une assistance en ingénierie** (technique et financière) aux Communautés de communes et aux communes adhérentes pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à **rayonnement territorial**, en matière d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, de tourisme, de culture et de services à la population,
- **Soutenir l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache,**
- **Déployer les politiques de l'habitat et de l'environnement**, définies à l'échelle du PETR.

## Ses domaines de compétence :

Le PETR exerce également des compétences spécifiques dans trois domaines :

- **Le tourisme**, en assurant les missions d'accueil, d'information, de promotion et de commercialisation à travers la création d'un **Office de Tourisme de destination**,
- **La planification territoriale**, en pilotant l'élaboration, l'animation et la révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**, dont le périmètre correspond à celui du PETR,
- **La mobilité** en devenant, depuis février 2022, **autorité organisatrice de la mobilité** à l'échelle de la Thiérache.

## F. L'équipe du PETR du Pays de Thiérache

---

Au **31 décembre 2025**, l'équipe du **PETR du Pays de Thiérache** comptait **10 collaborateurs**,

- **3 agents titulaires** de la Fonction Publique Territoriale,
- **7 agents contractuels** de droit public.

### Présentation des agents :

Nom & Prénom	Fonction	Statut/Contrat	Grade	Durée du travail
<b>BARROCHE Alexia</b>	Chargée de projet SCOT-AEC & transition écologique	CDD de droit public (24 mois à compter du 5/11/2025)	Ingénieur territorial	35 heures
<b>BENALLAL Soufiane</b>	Conseiller en énergie partagé/ Econome de flux	CDD de droit public (48 mois à compter du 24/10/2022)	Technicien territorial	35 heures
<b>CHATELAIN Emmanuelle</b>	Animatrice PIG/OPAH-RU	CDD de droit public (36 mois à compter du 1/09/2025)	Rédacteur territorial	35 heures
<b>DEGUELDRE Loïc</b>	Responsable pôle Habitat	CDI de droit public (26/08/2013)	Attaché territorial	35 heures
<b>FLEURY Virginie</b>	Directrice	Titulaire de la FPT (17/10/2008)	Attaché principal	35 heures
<b>FOUCHET Cindy</b>	Animatrice mobilité	CDD de droit public (36 mois à compter du 1/02/2024)	Rédacteur	35 heures
<b>GRAVET Alice</b>	Assistante administrative	Titulaire de la FPT (19/10/2009)	Adjoint administratif	25 heures
<b>KUSWIK Agathe</b>	Agent comptable	Titulaire de la FPT (1/03/2008)	Adjoint administratif	35 heures
<b>LEVEQUE Sophie</b>	Gestionnaire LEADER	CDI de droit public (1/12/2015)	Adjoint administratif	35 heures
<b>MADELINE Charlotte</b>	Animatrice LEADER	CDD de droit public (36 mois à compter du 1/09/2024)	Attaché territorial	35 heures

L'année 2025 a été marquée par des arrêts prolongés pour 3 agents de l'équipe.

## II- SITUATION FINANCIÈRE DU PETR DU PAYS DE THIÉRACHE

Établissement public de coopération intercommunale sans fiscalité propre, le PETR du Pays de Thiérache est financé par deux principales sources :

- **Les cotisations de ses 4 Communautés de communes adhérentes,**
- **Les subventions accordées par divers financeurs** (Europe, État, Région, DRAAF, ADEME, DREETS, etc.), destinées à soutenir la mise en œuvre de ses actions.

Les cotisations statutaires versées par les Communautés de communes permettent de couvrir :

- **Les frais de structure**, incluant les dépenses de fonctionnement, les emprunts et les frais de personnel non subventionnés,
- **Le plan d'actions annuel du Pays de Thiérache,**
- **Le fonctionnement et les actions de l'Office de tourisme du Pays de Thiérache.**

L'autofinancement des actions menées par le PETR repose sur la contribution des Communautés de communes membres, selon une clé de répartition définie en 2001 lors de la création de la coopération interterritoriale. Cette clé a été actualisée en 2017 et repose sur deux critères :

- **30 %** en fonction du nombre d'habitants,
- **70 %** en fonction du potentiel financier agrégé.

Cette nouvelle répartition, entrée en vigueur en 2018, détermine la contribution des quatre Communautés de communes du Pays selon les taux suivants :

	Taux de référence 2001	Taux actualisé	Variation
CC Portes de la Thiérache	8,33 %	9,25 %	+ 0,92
CC Thiérache du Centre	39 %	37,07 %	- 1,93
CC Thiérache Sambre et Oise	25,62 %	25,45 %	- 0,17
CC Trois Rivières	27,05 %	28,22 %	+ 1,17

### Balance générale provisoire

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2025		1 269 166,76 €	136 358,02 €
Recettes 2025		1 387 440,90 €	87 223,02 €
	<b>Ecart</b>	<b>+ 118 274,14 €</b>	<b>- 49 135,00 €</b>
Report antérieur		399 830,55 €	68 360,13 €
	<b>RAR</b>		<b>- 42 802,05</b>
	<b>Ecart</b>	<b>518 104,69 €</b>	<b>- 23 576,92 €</b>
		<b>Résultat définitif (provisoire)</b>	<b>+ 494 527,77 €</b>

Le résultat 2025 de la section de fonctionnement fait apparaître les observations suivantes :

- **Un produit constant de la taxe de séjour** : son produit est passé de 75 000 € en 2023 à plus de 100 000 € en 2024 et 2025. Pour rappel, cette taxe est intégralement reversée à l'Office de Tourisme (90 %) et au Conseil départemental de l'Aisne (10 %). Elle ne peut donc pas être considérée comme une recette réelle pour le PETR.
- **Des recettes en attente de perception** : environ 280 000 € restent à recouvrer pour des dépenses déjà engagées, ce qui explique les besoins en trésorerie du PETR du Pays de Thiérache.
- **Des recettes non comptabilisées dans le compte administratif** notamment les recettes liées aux frais d'animation 2023, 2024 et 2025 du Programme LEADER à hauteur d'environ 110 000 €. En l'absence des conventions financières correspondantes, ces recettes ne peuvent être intégrées au résultat.

## C. Structure et gestion de la dette

---

En 2015, le **PETR du Pays de Thiérache** a contracté un emprunt de **460 000 €** auprès de la **Caisse des Dépôts et Consignations** pour financer l'acquisition de ses locaux. Cet emprunt, d'une durée de **30 ans**, est à taux variable, indexé sur le taux du livret A avec une marge de **0,75 %**. L'annuité de remboursement du capital s'élève à **15 334 €**, à laquelle s'ajoutent les intérêts. Au **1er janvier 2025**, le capital restant dû est de **306 666,60 €**.

En raison de ses modalités de financement, le **Pays de Thiérache** rencontre des difficultés de **trésorerie**, dues au décalage entre la réalisation des dépenses et le versement des subventions, qui n'intervient qu'une fois les dépenses justifiées. Ainsi, le Pays de Thiérache a sollicité deux établissements bancaires (**Crédit Agricole** et **Banque Postale**) afin de souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de **150 000 €**.

### III – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2026

Compte tenu du contexte financier contraint auquel font face l'ensemble des collectivités territoriales, le DOB 2026 du Pays de Thiérache repose sur le principe d'un programme d'actions à budget constant pour les quatre communautés de communes qui le composent.

#### A. Dépenses générales

---

Les dépenses générales comprennent :

- Le remboursement d'emprunt et des intérêts,
- Les frais de télécommunication, d'affranchissement,
- Les dépenses d'électricité et de chauffage,
- Les frais de nettoyage des locaux,
- Les frais d'entretien et de maintenance,
- Les fournitures administratives, les frais de documentation générale, d'abonnement,
- Les coûts de location divers,
- Les frais de formation,
- Les frais de réception, de publicité,
- Les frais de déplacement,
- Les assurances.

Ces dépenses à caractère général seront reconduites en 2026.

#### B. Evolution prévisionnelle des effectifs

---

Il est proposé d'inscrire, sous réserve de la validation des orientations budgétaires présentées ci-après, des **dépenses de personnel** sur la base de **14 personnes**, réparties comme suit :

- **Pôle Planification et transition écologique** : 2 agents non titulaires à temps complet
- **Pôle Patrimoine** : 3 agents non titulaires à temps complet avec une fin de mission pour le poste d'économiste de flux au 30/09/2026. Se pose donc la question de la reconduction de la mission. Avec la mise en oeuvre du Pacte territorial Habitat, un recrutement sera à prévoir pour assurer l'animation.
- **Pôle Planification** : 2 agents non titulaires à temps complet
- **Pôle LEADER** : 3 agents non titulaires, dont un recrutement en cours pour un poste de chargé de mission en ingénierie de projets LEADER
- **Pôle santé** : 1 recrutement en cours pour le poste de coordinateur du Contrat local de santé de la Thiérache
- **Pôle Administration** : 3 agents titulaires avec un agent qui pourrait potentiellement faire valoir ses droits à la retraite.

## Aspects financiers

- **Coût global** : 569 820 € TTC.
- **Financement** : 187 420 € (UE, Etat, ADEME)

## C. Planification / Urbanisme / Aménagement du territoire

---

### ⇒ [Elaboration du Schéma de Cohérence Territorial /Air Energie Climat \(SCoT/AEC\)](#)

#### Bilan 2025

- Finalisation de la phase 2 : **Validation du Plan d'Aménagement Stratégique**
- Engagement de la phase 3 : **Engagement de la 3ème phase relative à l'Élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (D2O)**

#### Actions proposées pour 2026

- Finalisation de la phase 3 : **Élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (D2O)**
- **Installation du comité d'appui territorial** pour améliorer la concertation avec le territoire
- Actions d'informations, de sensibilisation et de communication aux enjeux du SCoT-AEC :  
**Création d'outils de communication**
- **Participation et contribution aux instances régionales liées aux SCoT**
- **Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT**

## Aspects financiers

- **Coût du projet** : 75 300 € TTC.
- **Financement** : Solliciter les services de la DDT de l'Aisne pour étudier la possibilité d'un 3ème versement de la DGD.
- **Partenaires** : Territoire, services de l'État.

## D. Transition écologique

---

### ⇒ [Animation de la démarche](#)

#### Bilan 2025

- COPIL en juin 2025 : Présentation de la 2ème année d'action de la phase 2 du contrat
- Poursuite de la mise en oeuvre des plans d'actions par les 4 CC du Pays avec un accompagnement d'un bureau d'étude et du PETR pour la mise en place d'actions communes

- Mise en oeuvre des actions par le PETR pour répondre aux objectifs territoriaux de la convention dans les domaines de la mobilité scolaire, la rénovation du patrimoine, le tourisme durable (partenariat avec l'OT) , l'écologie industrielle (partenariat avec la METS) et la gouvernance du projet
- Lancement du dispositif "éco-pousse" avec 12 écoles du territoire, représentant 48 classes

### Actions pour 2026

- Finalisation du Contrat d'Objectif Territorial au 30/06/2026)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : Création d'un gourmet bag réutilisable en coopération avec les GAL des Hauts de France
- Reconstitution du dispositif éco-pousse à destination des établissements scolaires du territoire (48 nouvelles classes)

### Aspects financiers

- **Coût du projet** : 68 240 € TTC
- **Financement** : UE - LEADER, Certificats d'énergie
- **Partenaires** : Territoire, CPIE, GALs des Hauts de France, l'office de tourisme, la METS

## E. Mobilité

---

### Bilan 2025

#### ⇒ Mise en oeuvre du Plan De Mobilité Simplifié avec les actions suivantes :

- Acquisition et mise en service d'une flotte de véhicules solidaires (8 scooters et 8 AMI électriques, VAE)
- Participation au challenge éco mobilité des scolaires : 4 établissements scolaires engagés (Effry, Hirson, Mennevret et Rozoy sur Serre), représentant 22 classes et un total de 500 élèves sensibilisés aux enjeux de la mobilité durable
- Participation à Mai à vélo : animation autour de la pratique du vélo (et réparation) et draisienne pour les petits
- Réflexion pour la mise en place d'un Transport d'Utilité Sociale et le développement du covoiturage

### Actions pour 2026

- Poursuite du développement et déploiement de la flotte solidaire de véhicules électrique
- Développement des mobilités solidaires avec la mise en place d'un Transport d'Utilité Sociale
- Incitation au covoiturage
- Développement et animation d'une plateforme mobilité
- Finalisation des contrats opérationnels de mobilité et les plans d'action mobilité solidaire avec la Région HDF

## Aspects financiers

- **Coût du projet** : 125 000 €.
- **Financement** : Pacte des solidarités et Fonds vert : 80 000€.
- **Partenaires** : Mission Locale, structures sociales, METS, l'État, la Région Hauts de France

## F. Rénovation du patrimoine

---

⇒ **Suivi et animation du Programme d'Intérêt Général de Thiérache (PIG) 2020/2025 (fin le 30/06) et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Rénovation Urbaine multi sites 2023/2028 (Hirson, La Capelle, Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Saint-Michel, Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache)**

### Missions :

- Accueil, information, conseil et montage des dossiers de rénovation du patrimoine privé pour les propriétaires occupants et bailleurs.
- Interventions sur :
  - Lutte contre l'habitat très dégradé et indigne.
  - Amélioration de la sécurité et de la salubrité de l'habitat.
  - Adaptation des logements pour l'autonomie.
  - Lutte contre la précarité énergétique.
  - Traitement des logements locatifs indignes et moyennement dégradés.

### Bilan 2025 :

#### ⇒ **Programme d'Intérêt Général**

- 603 dossiers déposés : 562 Propriétaires Occupants et 41 dossiers Propriétaires Bailleurs
- 9 520 725 € de subventions allouées représentant un coût total de travaux de 21 145 000 €
- Plus de 3 900 appels et 992 visites réalisées au 30/06/2025
- Participation au salon de l'habitat de Vervins, au salon Séniors organisé par Tac Tic Animation, à la foire au fromage de La Capelle et intervention dans les CC (Thiérache du Centre et Portes de la Thiérache)

#### ⇒ **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Rénovation Urbaine multi sites**

- 29 dossiers déposés représentant un total de subventions allouées de 1 041 000 € (dont 48 852 € de la part des CC)
- 130 visites réalisées
- Animation de permanences dans les communes (voire du porte à porte), communication via différents canaux, réunions publiques, rapprochement avec les notaires et agences immobilières

## Actions proposées pour 2026

- Signature et mise en oeuvre du Pacte Territorial de l'habitat : projet en cours d'étude par les services de la DDT et la DREAL
- Réflexion pour la mise en place du permis de louer
- Poursuite de l'animation de l'OPAH-RU

## Coût du projet :

- 3 ETP + formation pour labellisation RGE (obligatoire pour le Pacte territorial) : 2 000 €/agent.
- Expérimentation du Permis de Louer : 17 000 €
- Financement : ANAH à hauteur de 35 % pour le PIG + part forfaitaire et 50% pour les 2 postes OPAH-RU + part forfaitaire pour l'animateur du programme

## ⇒ Service d'accompagnement des collectivités dans leur projet de rénovation énergétique : mission "Econome de flux"

### Bilan 2025 :

- 24 sollicitations traitées
- 6 audits énergétiques réalisés
- 3 consultations dans le cadre du Fond CHÊNE
- Déploiement d'un nouvel outil de suivi et monitoring énergétique
- Création de 5 réseaux de chaleur

## Actions proposées pour 2026

- Poursuite de la mission avec un dispositif s'achevant au 30 septembre 2026
- Quid d'une reconduction au delà de septembre

## Aspects financiers :

- **Coût de projet** : 1 ETP
- **Financement** : Dispositif ACTEE à hauteur de 30 %.

## G. Environnement

---

### ⇒ Sensibilisation et promotion des richesses environnementales

#### *Programme : "Qui se cache dans mon bocage de Thiérache ?"*

### Bilan 2025 :

- 8 sorties programmées,
- 117 participants cumulés dont 81 personnes différentes
- 155 données faune acquises lors des sorties et répertoriées dans la base de données

### Actions proposées pour 2026

- Reconduction du programme de sorties “qui se cache dans mon bocage ?”

### Aspects financiers :

- **Coût du projet** : 2 930 € TTC
- **Financement** : Communauté de Communes (CC)
- **Partenaires** : CPIE (Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement), communes

### *Week-end nature Avesnois-Thiérache*

### Bilan 2025 :

- 8 structures mobilisées,
- 11 stands
- Environ 60 participants sur la journée

### Actions proposées pour 2026

- Reconduction de l’opération

### Aspects financiers :

- **Coût du projet** : 1 750 €
- **Financement** : Communauté de Communes (CC)
- **Partenaires** : CPIE de l’Aisne, PNR de l’Avesnois

### *Organisation de classes bocage*

### Bilan 2025 :

- 5 écoles accompagnées (La Bouteille, Landouzy la Ville, Etreux, Rozoy sur Serre),
- 10 classes impliquées,
- 190 élèves participants,
- 30 interventions avec les élèves,
- Création de 2 mares (La bouteille et Landouzy la ville)
- Plantation de 75 arbres et création et installation de panneaux

### Actions proposées pour 2026

- Reconduction de l’opération

### Aspects financiers :

- **Coût du projet** : 7 640 €
- **Financement** : Communauté de Communes (CC)
- **Partenaires** : CPIE de l’Aisne, Éducation nationale, Communes

### **Plantons le décor®**

Programme coordonné depuis 30 ans par Espaces Naturels Régionaux permettant la plantation d'arbres, arbustes, fruitiers et légumes d'origine régionale par divers acteurs (habitants, communes, agriculteurs, écoles, associations, entreprises)

#### **Bilan 2025 :**

- 31 commandes enregistrées représentant un total de 4 352 € d'arbustes achetés

#### **Actions proposées pour 2026**

- Reconstitution de l'opération

#### **Aspects financiers :**

- **Coût du projet :** Temps d'animation
- **Financement :** Sans objet
- **Partenaires :** Espaces Naturels Régionaux

### ⇒ **Action de protection de la nature**

#### **Dispositif de lutte contre les rongeurs aquatiques**

Le ragondin, espèce exotique envahissante, menace les écosystèmes locaux. Sa surpopulation provoque des dégâts écologiques et structurels (érosion des berges, inondations, destruction des cultures et habitats naturels).

**Bilan 2025 :** en attente du retour de la fédération départementale de la Chasse

#### **Actions proposées pour 2026**

- Reconstitution de l'opération

#### **Aspects financiers :**

- **Coût du projet 2025 :** entre 6 000 et 10 000 €
- **Financement :** Les 4 CC
- **Partenaires :** Fédération de Chasse, FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique)

## H. Tourisme / Attractivité du territoire

---

### ⇒ Contribution au fonctionnement et plan d'actions de l'Office de Tourisme

### ⇒ Plan d'actions pour la communication des initiatives du Pays de Thiérache

## Thiérache, terre de tournages

### Bilan 2025 :

- Amélioration du site internet :
  - Optimisation du référencement
  - Enrichissement des contenus (mise à jour des fiches décors, création de nouvelles rubriques, ajout de photos)
- Animation des communautés sur les réseaux sociaux TTT
- Organisation d'un éductour à destination d'un groupe de repéreurs
- Participation aux salons professionnels **Paris Images** et **Séries Mania**
- Renouvellement du partenariat avec **Pictanovo**
- Réponse aux sollicitations pour la recherche de décors et accompagnement des porteurs de projets audiovisuels
- 4 tournages (1 clip, 2 longs métrages et 1 pilote pour une série télé) représentant au total 17 jours de tournages sur le territoire
- Retombées économiques estimées à 65 000 € uniquement pour le tournage du long métrage en novembre dernier
- Accompagnement des porteurs de projets audiovisuels

### Actions proposées pour 2026

- Poursuite du projet
- Organisation d'un éductour à destination des repéreurs et chefs décor

### Aspects financiers :

**Coût estimé :** 50 000 €

**Financement :** UE-LEADER, Etat

**Partenaires :** Sites partenaires, **Pictanovo**

## I. Programme LEADER

---

Signature d'une convention avec la région Hauts de France pour la mise en oeuvre de la stratégie de développement local du GAL de Thiérache pour la période 2023/2027

Montant de l'enveloppe LEADER : 1 131 894 €

### **Bilan 2025 :**

- Une année complexe avec l'absence de l'animatrice LEADER depuis août 2025
- Rédaction et validation des grilles de sélection et notation des dossiers
- Rédaction et validation du règlement intérieur
- Formation sur le nouveau logiciel de gestion EUROPAC
- 34 rdv avec des porteurs de projet et participations à des réunions partenariales
- 11 dossiers en cours de dépôt
- Pas de comité de programmation
- Participation aux réunions organisées par l'autorité de gestion

### **Actions proposées pour 2026**

- Recrutement d'un chargé de mission en ingénierie de projets LEADER pour optimiser la mise en oeuvre du programme

### **Aspects financiers :**

**Coût estimé :** 3 ETP

**Financement :** UE-LEADER uniquement pour 2 postes